

Histoire des idées politiques de Marc Costaz, Paris, Édition Ellipses, coll. « Tout le droit », 2007, 279 p.

Francis Moreault

Volume 29, Number 1, 2010

Minorités, langue et politique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/039972ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/039972ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (print)

1703-8480 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Moreault, F. (2010). Review of [*Histoire des idées politiques* de Marc Costaz, Paris, Édition Ellipses, coll. « Tout le droit », 2007, 279 p.] *Politique et Sociétés*, 29(1), 306–309. <https://doi.org/10.7202/039972ar>

aider à penser à nouveau la liberté, contre « les traits antipolitiques des sociétés libérales » (p. 120) qui ont dépolitisé la liberté ; la politique devra alors être pensée à partir de la condition de pluralité propre à l'humanité. Enfin, les travaux de C. Pateman et de M. Abensour sont aussi repris par les autres auteurs.

L'opposition au libéralisme de ces huit philosophes ne trouve donc pas ses origines dans le communisme ou dans son renouveau, au contraire de plusieurs philosophes contemporains plus en vue³. Elle se nourrit plutôt de philosophies qui sont autant de tentatives de penser à la fois la démocratie, le totalitarisme, les aspirations à l'origine du socialisme et l'essence de la politique, ainsi que d'expériences et de « théorie politique avant tout appliquée » (Dupuis-Déri, p. 182), telle qu'on la retrouve dans le féminisme et l'anarchisme. Le souci de C.B. Macpherson de ne pas imposer un modèle de démocratie, afin de ne pas limiter la liberté des acteurs politiques, ainsi que celui de C. Lefort de donner libre cours à l'indétermination de l'action humaine, priment partout dans ce recueil.

Cet ouvrage qui, suivant l'introduction de ses directeurs, fait d'abord figure de manifeste, renvoie surtout aux travaux déjà accomplis par les différents auteurs. Il appelle une nouvelle philosophie politique démocratique, dégagée du libéralisme, plutôt que de la présenter. Dans leur opposition directe au libéralisme, ces textes ont tendance à pointer dans la direction d'une philosophie *alibérale*, encore à venir. Ce qui ne leur enlève nullement le mérite de l'amorcer et d'en encourager l'apparition.

Jérôme Melançon
Université de l'Alberta, Campus Augustana

Histoire des idées politiques

de Marc Costaz, Paris, Édition Ellipses,
 coll. « Tout le droit », 2007, 279 p.

La collection « Tout le droit » de la maison d'édition Ellipses propose une série d'ouvrages visant à présenter de façon claire et concise des thématiques portant non seulement et bien entendu sur le droit (le droit administratif, le droit familial, etc.), mais également sur des questions plus larges comme les finances publiques, les relations internationales ou

3. Voir par exemple Giorgio Agamben, Alain Badiou, Daniel Bensaïd, Wendy Brown, Jean-Luc Nancy, Jacques Rancière, Kristin Ross et Slavoj Žižek, 2009, *Démocratie, dans quel état?*, Paris, La Fabrique, 160 p.

les institutions internationales. Ces livres se présentent en quelque sorte comme des dictionnaires comportant une pluralité d'idées et s'adressent d'abord à un public composé d'étudiants. Chaque ouvrage suit une méthode bien précise : il s'agit d'abord de définir chacune des entrées constitutives de la thématique générale, d'en constituer l'histoire, d'identifier le problème, d'établir l'enjeu du débat et la jurisprudence et finalement d'en proposer une courte bibliographie. L'ouvrage de Marc Costaz sur les idées politiques suit cette démarche, bien qu'il omette volontiers le volet de la jurisprudence car cela ne concerne pas l'objet de son livre. Celui-ci se divise en quatre parties. Dans la première, portant sur « Le socle antique », les thèmes tels le despotisme, la démocratie athénienne, la cité idéale de Platon, l'aristotélisme, la république de Cicéron et le stoïcisme sont évidemment examinés. Généralement, l'auteur parvient à bien définir chacune des entrées constitutives de son livre. Il en est de même des dimensions « histoire » et « débat » de ces thèmes. Par contre, le « problème » est parfois mal identifié. Dans le cas de la démocratie antique, par exemple, M. Costaz souligne certes que celle-ci ne fut pas plus pacifique que plusieurs régimes tyranniques antiques ou encore qu'elle recelait déjà les problèmes qui affectent les démocraties modernes : corruption, opportunisme, etc. Ces remarques sont justes, mais visent-elles précisément le nœud du problème, à savoir la question de la légitimité de la démocratie athénienne ? Par ailleurs, dans la bibliographie, l'auteur n'est en mesure de nous suggérer, à l'égard de la démocratie grecque, que la lecture du livre de Polybe, *Histoire générale* ! Pourtant, le nombre d'ouvrages consacrés au régime démocratique grec est faramineux. Il est ainsi difficile d'omettre sur ce sujet les livres devenus des classiques comme ceux de Moses I. Finley ou de Claude Mossé⁴.

Dans la deuxième partie, M. Costaz aborde ce qu'il appelle « l'exercice du pouvoir ». Au sein de ce thème passablement vaste, l'auteur examine tour à tour la question de la tyrannie, de la dictature, de la souveraineté, de la monarchie, du nationalisme, etc. Là encore, son propos est dans l'ensemble limpide. Mais une difficulté surgit rapidement : plusieurs entrées qui se trouvent dans cette partie en recourent d'autres que l'on retrouve dans la troisième partie qui porte sur « La conquête des droits ». M. Costaz aborde ainsi le thème du communisme (p. 92, de la deuxième partie), puis il l'examine de nouveau dans la troisième partie avec ce qu'il nomme « le communisme égalitariste » (p. 201). On passe sous silence la redondance qui se dégage de cette formule, mais, plus important, on ne voit pas la raison pour laquelle cette entrée qui diffère certes de la première dans la mesure où il est plus question de l'égalité

4. Voir Moses I. Finley, *L'invention de la politique. Démocratie et politique en Grèce et dans la Rome républicaine*, Paris, Flammarion, 1985 ; du même auteur : *Démocratie antique et démocratie moderne*, Paris, Payot, 1976. Voir aussi : Claude Mossé, *Politique et société en Grèce ancienne. Le « modèle » athénien*, Paris, Flammarion, 1985.

que du communisme ne pourrait être intégrée à la première. On peut faire la même remarque concernant le thème du socialisme. M. Costaz examine d'abord cette notion dans la deuxième partie de son livre avec le «socialisme démocratique» (p. 101), puis il revient sur celui-ci dans la troisième partie portant sur le «socialisme» (p. 176). Ne faudrait-il pas d'abord définir ce thème pour ensuite examiner le problème du socialisme révisionniste ou démocratique et la question du socialisme utopique (p. 97)? C'est la structure de l'ouvrage de M. Costaz qui est ici en cause. L'auteur justifie cette structure en faisant la distinction entre les idées politiques qui ont présidé à la lutte pour l'exercice du pouvoir (deuxième partie) et «celles qui ont participé à la conquête des droits» (troisième partie). Mais on voit mal en quoi le contractualisme démocratique, la révolution ou le socialisme démocratique, réformateur (thèmes de la deuxième partie), ne peuvent être associés à un parcours s'inscrivant dans la conquête des droits. C'est non seulement la présentation de la deuxième et de la troisième parties qui mériterait quelque peu d'être repensée, mais également ne faudrait-il pas mieux justifier le rapport entre celles-ci?

Dans la quatrième et dernière partie, l'auteur présente les principales théories de la fraternité. Cette partie est originale et pertinente dans le sens où les livres consacrés à l'histoire des idées politiques ou les dictionnaires des œuvres politiques ne s'intéressent généralement pas à cette question. Le *Dictionnaire de philosophie politique* dirigé par Philippe Raynaud et Stéphane Rials ne comporte pas par exemple d'entrée pour le thème de la fraternité. On peut ainsi lire à profit dans l'ouvrage de M. Costaz des descriptions et des réflexions sur les utopistes, le cosmopolitisme ou encore le pacifisme. Un cahier spécial contenant les textes fondateurs de la pensée politique (Déclaration d'indépendance américaine de 1776, Déclaration française des droits de l'homme et du citoyen de 1789, Déclaration universelle de 1948, etc.) et une bibliographie générale complètent judicieusement cette dernière partie.

Ce type de livre comporte forcément quelques lacunes ou omissions. On n'y trouve à cet égard aucune entrée concernant le républicanisme. Or, depuis la publication de l'ouvrage de John Greville Agard Pocock, *Le moment machiavélien*⁵, et les travaux de Quentin Skinner, de Philip Pettit et de Jean-Fabien Spitz⁶ sur cette question, nous savons que celle-ci fait l'objet de nombreux débats dans le champ de la philosophie politique.

5. John Greville Agard Pocock, *Le moment machiavélien. La pensée politique florentine et la tradition républicaine atlantique*, Paris, Presses universitaires de France, «Léviathan», 1997.

6. Voir, entre autres, Quentin Skinner, *Machiavel*, Paris, Seuil, 1989; Philip Pettit, *Républicanisme. Une théorie de la liberté et du gouvernement*, Paris, Gallimard, 2004; Jean-Fabien Spitz, *La liberté politique. Essai de généalogie conceptuelle*, Paris, Presses universitaires de France, «Léviathan», 1995.

Le dernier point que nous aimerions soulever est que l'auteur aurait pu se montrer un peu plus généreux dans sa conclusion. Il se contente d'un tout petit texte de cinq lignes, ce qui est passablement maigre pour un livre de plus de 250 pages ! Au demeurant, *Histoire des idées politiques* reste une très bonne introduction à l'histoire de la pensée politique. Il n'a certes pas l'ampleur des œuvres classiques du genre (Jean Touchard ou Philippe Nemo⁷), mais il parvient à bien cerner de façon succincte les idées qui ont fondé la vie politique occidentale. Riche en références et en citations, il constitue un « outil » valable pour comprendre les grands enjeux et les grands débats qui animent la politique.

Francis Moreault
Université de Sherbrooke

La fonction politique de la justice

sous la dir. de Jacques Commaille et Martine Kaluszynski,
 Paris, La Découverte-Recherches, 2002, 327 p.

L'attention accordée au rapport entre droit et politique en régimes démocratiques, tant de la part des sciences sociales que des philosophes ou des juristes, ne se dément pas depuis Weber. L'ouvrage de Jacques Commaille et Martine Kaluszynski pose clairement les termes du débat dans une perspective sociologique, interrogeant la judiciarisation du politique du point de vue de ses effets sur les rapports sociaux, sans présumer, comme c'est trop souvent le cas dans le contexte actuel, que celle-ci, avec la juridicisation des rapports sociaux, représente nécessairement un recul ou un risque pour la démocratie.

Invitant d'entrée de jeu le lecteur ou la lectrice à distinguer entre judiciarisation et juridicisation, à situer ces processus dans l'arsenal des actions potentiellement disponibles aux différents acteurs (le prétoire comme « ressource politique » p. 15), à réinscrire le double sens de la justice comme pouvoir et comme aspiration, les textes de ce collectif s'interrogent plus spécifiquement sur la contribution différenciée et souvent ambivalente du droit, de ses processus et de ses mécanismes, à un « désir

7. Jean Touchard, *Histoire des idées politiques*, 2 tomes, Paris, Presses universitaires de France, 2006 ; Philippe Nemo, *Histoire des idées dans l'Antiquité et au Moyen Âge*, Paris, Presses universitaires de France, 1998 ; du même auteur : *Histoire des idées politiques aux Temps modernes et contemporains*, Paris, Presses universitaires de France, 2003.